

Formaliser les besoins et Evaluer les résultats

Partenariats Public-Privé et Systèmes d'information hospitaliers

Formaliser
les besoins

Evaluer
les résultats

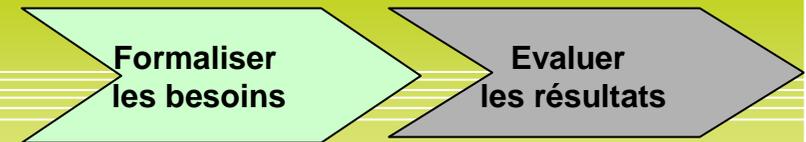
La formalisation des besoins répond à un double objectif :

➔ Déterminer si les pré-requis réglementaires sont satisfaits (rapport de pré-évaluation) : urgence et complexité

➔ Déterminer si le PPP constitue une voie réelle d'optimisation par rapport aux autres modes d'acquisition prévus au code des marchés publics

Une formalisation des besoins de qualité doit pré-exister au choix d'une procédure

Partenariats Public-Privé et Systèmes d'information hospitaliers



- L'outil de la formalisation des besoins du SIH est le schéma directeur des SI. Celui-ci garantit :
 - une approche globale des besoins avec une identification des différents projets
 - la définition de différents scénarios de mise en œuvre permettant d'atteindre la cible
 - Chaque scénario doit faire l'objet d'une
 - analyse de coûts
 - **définition des critères de performance attendue**
 - Le PPP peut-être une des composantes d'un scénario

La formalisation des besoins permet donc de délimiter le périmètre du programme fonctionnel (objet du contrat PPP)

Partenariats Public-Privé et Systèmes d'information hospitaliers

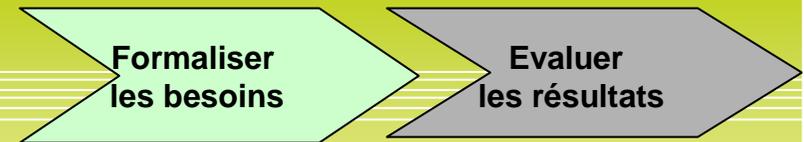
Formaliser
les besoins

Evaluer
les résultats

- Critères à prendre en compte pour déterminer les domaines qui pourraient faire l'objet d'un PPP :
 - Volonté de conserver des compétences en interne
 - Rapport coûts / avantages par rapport à d'autres solutions
 - Capacité à mobiliser des ressources internes (ou à recruter / former) pour :
 - Informatiser un domaine
 - Paramétrer des solutions non maîtrisées
 - Prendre en comptes des évolutions nombreuses à anticiper
 - Déployer une solution selon le rythme idéal (minimum de perturbation) : Vitesse et mode de déploiement (big bang, progressif, etc.)
 - Capacité / Volonté d'orienter les compétences des agents vers le pilotage de prestataires plutôt que vers l'exécution (point critique)

Arrêter des critères pour retenir ou non les projets dans le programme fonctionnel

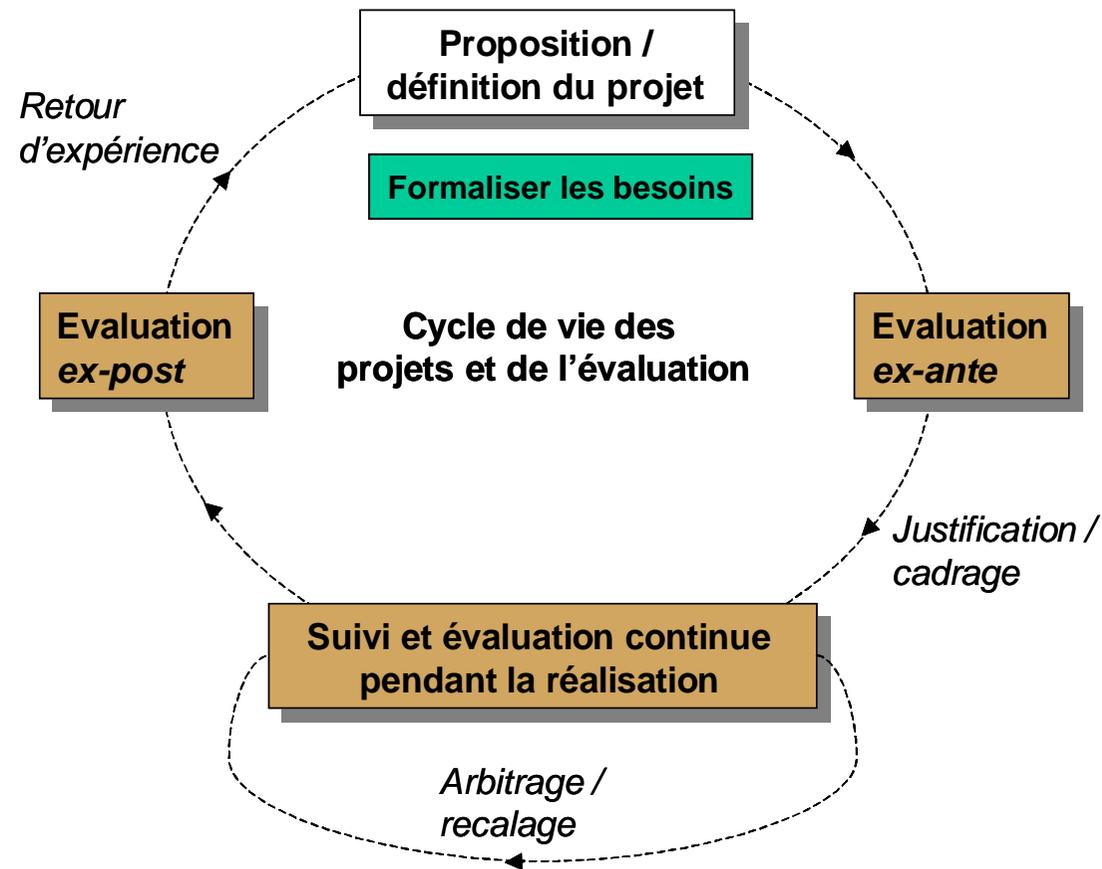
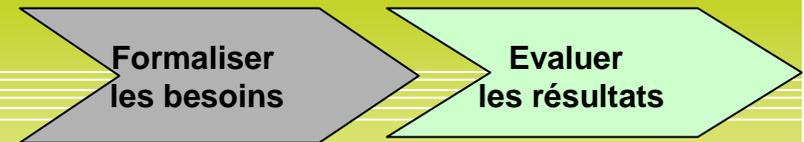
Partenariats Public-Privé et Systèmes d'information hospitaliers



- La formalisation des besoins comporte une analyse précise des risques (éléments clés du coût du projet)
 - Cette analyse est propre à chaque situation et à chaque contrat
 - Elle participe à la définition
 - du rapport de pré-évaluation (matrice des risques)
 - du programme fonctionnel
 - Il existe plusieurs types de risques
 - 1) Les risques habituellement supportés à 100% par l'une ou l'autre des parties
 - 2) Les risques transférables à la société de projet (ex : disponibilité des applications)
 - 3) Les risques partagés : c'est le cas des risques réglementaires (car non prévisible et donc trop coûteux)

Le partage des risques constitue un élément essentiel pour la société de projet même s'il est susceptible d'être affiné lors du dialogue compétitif et la finalisation du contrat

Partenariats Public-Privé et Systèmes d'information hospitaliers



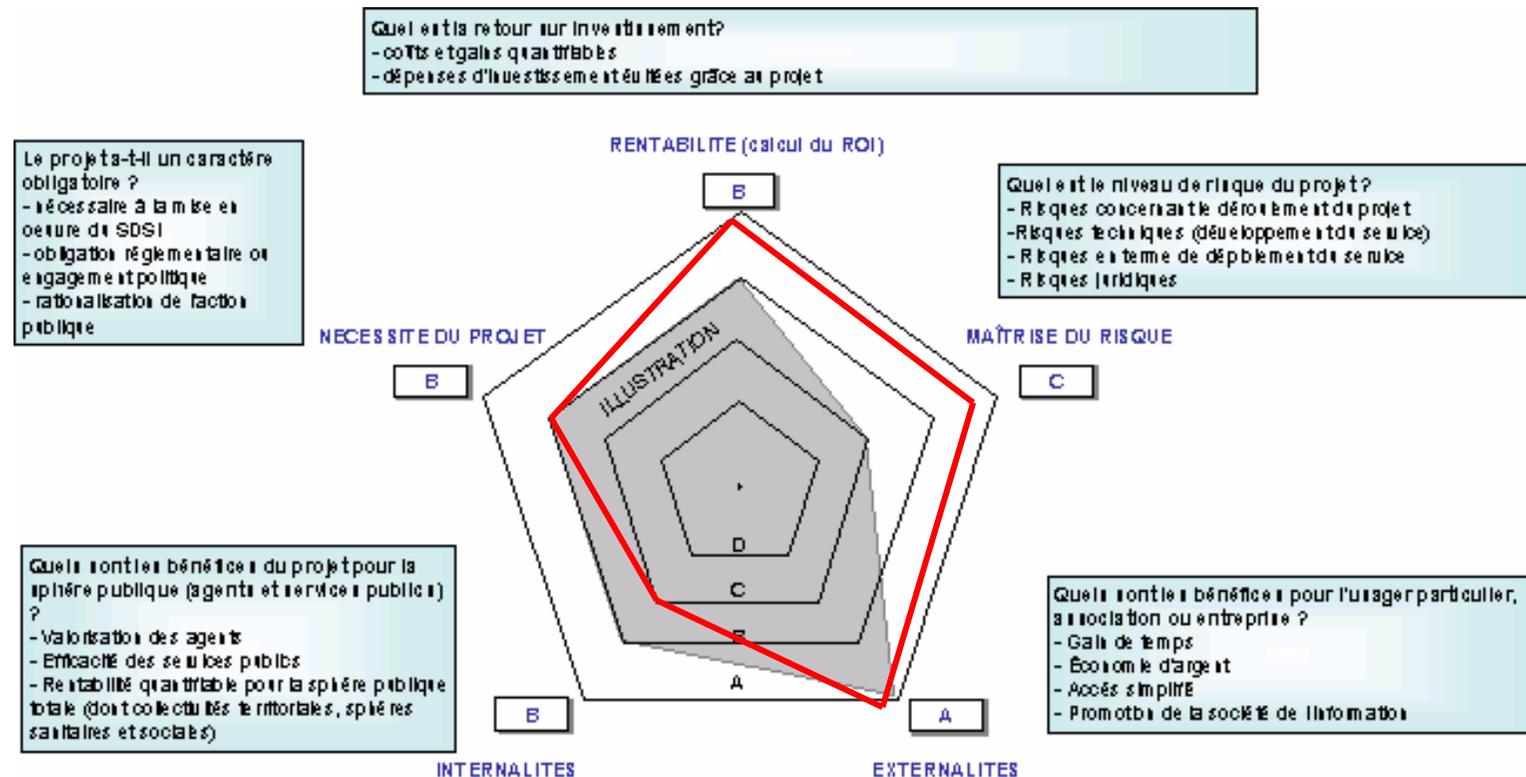
Se doter d'un dispositif d'évaluation continue

Partenariats Public-Privé et Systèmes d'information hospitaliers

Formaliser
les besoins

Evaluer
les résultats

- L'évaluation des résultats *ex ante* doit permettre de déterminer rapidement les points forts et les points faibles de chacun des scénarios envisagés en fonction d'axes financiers et qualitatifs (représentation de la méthode d'analyse de la valeur de type MAREVA)

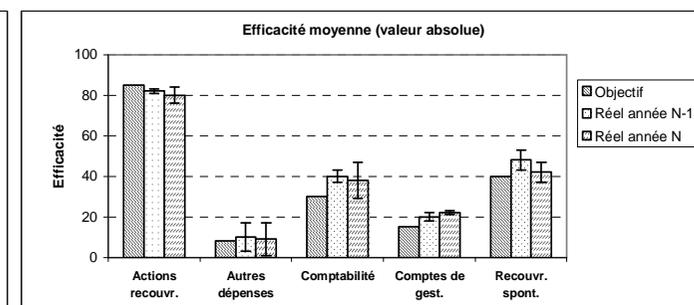
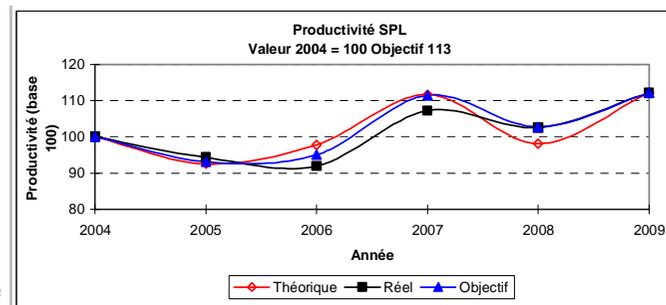


Partenariats Public-Privé et Systèmes d'information hospitaliers

Formaliser
les besoins

Evaluer
les résultats

- L'établissement d'un tableau de bord est indispensable au pilotage du contrat et donc à l'évaluation des résultats. Il comporte les éléments suivants :
 - Le retour sur investissement (ROI) et le délai de retour associé
 - Les indicateurs clés de performance selon les axes de MAREVA
 - les indicateurs prévisionnels
 - les indicateurs de réalisé au fil du déploiement et en phase de fonctionnement
 - les analyses d'écart et les nouvelles prévisions



Partenariats Public-Privé et Systèmes d'information hospitaliers

- La formalisation des besoins est indispensable pour
 - cadrer le périmètre de l'externalisation et du futur PPP
 - établir un programme fonctionnel précis
 - évaluer les résultats sur la base d'hypothèses auditable
 - disposer d'éléments de négociation dans le cadre de l'établissement du contrat (risques vs coûts)
- L'évaluation des résultats est complémentaire. Elle permet :
 - *ex ante* de se déterminer sur le couple choix de la procédure / choix du scénario
 - de valider les informations des participants au dialogue
 - de piloter le contrat de partenariat et de pallier le risque de perte de contrôle du centre hospitalier sur son prestataire